



Communiqué de Presse de la CGT-GHPP

Vendredi 6 septembre 2019 - 16:30

Le **lundi 29 juillet 2019**, les **élus CGT, Membres du CHSCT** au Groupement Hospitalier Les Portes de Provence (GHPP), avaient été interpellés pour un épisode de malaises ressentis par plusieurs agents du *Bloc Opérateur*.

Lors de cet épisode, par précaution, nous nous sommes mis en lien avec le centre anti-poison de Paris et de Lyon. Après certaines investigations, l'épisode est resté sans suite de réitération symptomatique.

Le **samedi 31 août**, nous avons à nouveau été interpellés par les agents du *Bloc Opérateur*, consécutivement à un nouvel épisode de malaises de différentes natures.

Dès 15h48, nous adressons un mail à la Direction avec copies adressées à l'ARS et l'Inspection du Travail (DIRECCTE de Valence) dans lequel nous signifions :

« En date du 31 Août 2019, nous vous demandons de programmer une date de CHSCT Extraordinaire en URGENCE concernant la situation du Bloc opératoire avec pour ordre du jour : La santé des agents du Bloc Opérateur.

Nous demandons ce jour aux agents d'effectuer un droit de retrait et de précautions relativement au lieu du Bloc Opérateur jusqu'à la tenue de cette instance pour s'assurer que la situation soit sécuritaire et sanitaire pour les Agents ainsi que les Patients du GHPP. »

Une délégation de pompiers spécialisés en toxicité a immédiatement été mobilisée pour prélèvements et analyses portant sur la détection d'une éventuelle cause incriminant la qualité de l'air ambiant.

Les prélèvements n'avaient alors rien mis en évidence.

Cependant, **dimanche 1^{er} septembre** un agent a encore fait un malaise.

La reprise de l'activité du *Bloc Opérateur* a repris dès lundi ; ce malaise ayant été considéré comme isolé.

Lundi 2 septembre après-midi s'est tenu le CHSCT extraordinaire que nous avons demandé.

Toutes les pistes de recherches à mettre en place ont été énoncées.

Les élus CGT Membres du CHSCT ont insisté :

- pour souligner les recommandations laissées par la cellule des pompiers, à savoir la nécessité de les rappeler de toute urgence en cas de réitération de malaise.s ;
- pour demander que les agents soient tout de suite pris en charge de manière approfondies, par le service des Urgences.

- pour rappeler la nécessité évoquée dès le samedi 31 août, par le Dr OSMAN, Président de la CME, d'effectuer un diagnostic épidémiologique.

Les agents ont repris leurs fonctions dès **le lundi 2 septembre** ainsi que le **mardi 3 septembre**, sans ressenti particulier.

Mercredi 4 septembre, les agents nous appellent à nouveau pour nous signaler que plusieurs d'entre-eux sont à nouveau touchés par des malaises.

Nous les avons accompagnés aux Urgences, en leur rappelant leur *droit de retrait* – que nous avons préconisé dès le samedi 31 août – précisant que ce droit pouvait être appliqué par tout agent qui le désirait.

Par ailleurs, nous avons sollicité la Direction et la Médecine du Travail du GHPP, pour que soit mise en place une *cellule psychologique d'accompagnement*.

Hier **jeudi 5 septembre**, un temps de rencontre avec un psychologue a été proposé aux agents qui le souhaitaient.

À ce jour, le *Bloc Opérateur* est maintenu fermé, hormis 2 salles non impactées à ce jour, pour permettre les urgences vitales.

Seuls les agents volontaires sont en activité pour permettre les interventions *Code Rouge*.

Depuis le samedi 31 août, nous sommes quotidiennement en lien avec le Centre-Anti Poison de Lyon et lors du CHSCT qui doit se tenir **lundi 9 septembre après-midi**, nous proposerons au Directeur de mettre en place rapidement une rencontre avec ce médecin référent, pour une étude épidémiologique plus avancée.

Actuellement, **les élus CGT maintiennent le droit de retrait jusqu'à lundi soir**.

Nous sommes satisfaits de ce que la Direction du GHPP fasse le nécessaire pour rechercher les causes engendrant ces malaises qui, à notre sens, ne sont ni légers ni anodins.

Lors de la réouverture du *Bloc Opérateur*, nous resterons vigilants à toute manifestation ressentie quelle qu'elle soit.

Les agents savent qu'ils peuvent nous joindre à tout moment si nécessaire.

Jean-Charles FONT

Délégué Syndical

Secrétaire CGT-GHPP